



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Vaucluse

FICHE DE POSTE

Intitulé du poste : Conseiller(é) Pédagogique adjoint à l'IEN Circonscription Cavaillon	
Rattachement administratif: circonscription de Cavaillon	Texte de référence : Circulaire n° 2015-114 du 21-7-2015
Quotité : temps complet Les enseignants exerçant les fonctions de conseiller pédagogique dans le premier degré sont totalement déchargés de leur service d'enseignement. Le service s'organise dans le cadre de la durée légale annuelle du travail applicable à l'ensemble des fonctionnaires, soit 1607 heures. Il se répartit principalement sur les 36 semaines de l'année scolaire.	Indemnités / remboursement de frais : 27 points de NBI, Indemnité de fonction et remboursement des frais de déplacement. Indemnité REP+
Procédure de recrutement : Etude des dossiers et entretien pour les candidats dont le dossier aura été retenu	Conditions : titre exigé : CAFIPEMF
<p>Le conseiller pédagogique est un collaborateur direct de l'IEN et placé sous son autorité hiérarchique.</p> <p>Les missions du conseiller pédagogique du premier degré sont principalement d'ordre pédagogique. Elles s'exercent dans trois champs d'action articulés : l'accompagnement pédagogique des maîtres et des équipes d'école, la formation initiale et continue des enseignants et la mise en œuvre de la politique éducative.</p> <p>Dans chacun de ces champs, le conseiller pédagogique effectue des tâches dont l'ampleur, la diversité et les modalités dépendent de son contexte d'exercice.</p> <p>Membre de l'équipe de circonscription, le conseiller pédagogique est un formateur polyvalent qui exerce ses fonctions sous l'autorité de l'inspecteur de l'éducation nationale chargé de la circonscription, dont il est le collaborateur direct. Son action s'inscrit dans le cadre du programme de travail de la circonscription arrêté par l'inspecteur chargé de la circonscription, dont il reçoit une lettre de mission.</p>	

Compétences attendues :

- Posséder le **cadre éthique et déontologique** nécessaire à l'exercice des missions dévolues à ce poste
- Faire preuve de **loyauté**, de discrétion, de confidentialité,
- Être capable de **travailler en équipe** avec un sens permanent de l'intérêt général
- Être capable de **concevoir et animer** des actions de formation à destination d'un public adulte (enseignants titulaires, stagiaires, alternants,...)
- Être capable d'**articuler savoirs théoriques et pratiques pédagogiques**
- Savoir **conduire des entretiens** professionnels
- **Être capable d'accompagner et gérer**, sous l'autorité de l'IEN, en circonscription, les dossiers en lien avec la politique nationale et ses déclinaisons académiques et départementales (Plan Maths, Plan Français, PHARe, Education prioritaire, Maternelle, Arts et Culture, EPS, ...)
- Savoir **représenter l'institution et l'IEN** dans les différentes instances et auprès des divers partenaires
- Faire preuve d'une **grande disponibilité** et de **qualités relationnelles**
- Savoir **rendre compte** et faire preuve de capacités d'analyse et de synthèse
- Posséder une **aptitude assurée à la communication** écrite et orale
- Maîtriser les **outils d'évaluation**, les **nouvelles technologies** et les **outils collaboratifs** de formation à distance
- Exercer une veille documentaire pour **actualiser ses connaissances pédagogiques /didactiques** et maîtriser les **principaux textes règlementaires**
- Faire preuve de bonnes capacités d'organisation

Connaissances :

- Connaître le **système éducatif et ses enjeux**
- Connaître les **programmes officiels** dans **tous les cycles** et dans **tous les domaines** et les différents parcours de scolarisation
- Connaître les **principaux textes règlementaires**
- Connaître la **didactique des domaines enseignés**
- Avoir des notions de psychologie et sociologie de l'enfant

Contexte d'exercice :

La circonscription de Cavaillon est composée de 25 écoles publiques (9 écoles élémentaires, 9 écoles maternelles, 7 écoles primaires) réparties sur 7 communes (Cavaillon, Caumont, Le Thor, Châteauneuf de Gadagne, Les Taillades, Cheval Blanc, Mérindol), et deux écoles privées sous contrat (Cavaillon et Châteauneuf de Gadagne).

4 écoles sont en REP+ sur Cavaillon.

Les bureaux de la circonscription sont implantés sur la ville de Cavaillon (77, rue du languedoc, 84300 Cavaillon)

Modalités de candidature :

Envoyer, par voie électronique, la fiche de candidature avec CV et lettre de motivation :

- à l'IEN de la circonscription actuelle, pour avis

- à : ce.mouvement-84@ac-aix-marseille.fr et ce.adasen1d84@ac-aix-marseille.fr